

Planification et Choix de Politiques : Guide des Interventions Réalisables

Adapté de :

Stimson, G., Grant, M., Choquet, M. et Garrison, P. (éditeurs).
(2007). *Drinking in Context: Patterns, Interventions and Partnerships*. [Contextes du boire : modes de consommation, interventions et partenariats.] New York. Routledge.

ICAP Policy Guides offrent également un tour d'horizon des principes majeurs qui sous-tendent l'approche de l'ICAP pour le développement et la mise en oeuvre de politiques en matière d'alcool, basées sur les modes de consommation, des interventions ciblées et la création de partenariats. Ces *Guides* vous seront précieux si vous n'avez pas besoin d'informations approfondies ni d'outils de développement de politiques détaillés. Nous vous recommandons toutefois de les utiliser en association avec d'autres *ICAP Policy Tools* plus complets, y compris le *Livre bleu de l'ICAP*.

© International Center for Alcohol Policies (ICAP), 2008

L'ICAP (Centre international des politiques en matière d'alcool) est une association à but non lucratif dont l'objectif est de promouvoir une meilleure compréhension du rôle de l'alcool dans la société par le biais de dialogues et de partenariats entre l'industrie des boissons alcoolisées, la communauté de la santé publique et d'autres acteurs qui ont un intérêt dans les politiques en matière d'alcool, et de participer à la diminution de l'abus d'alcool dans le monde. L'ICAP est soutenu par les principaux producteurs de boissons alcoolisées à l'échelle internationale.

Suggestion de citation pour cette publication : **ICAP. (2008). *Planification et choix de politiques : guide des interventions réalisables*. Washington, DC. Auteur.**

Pour toute copie de ce document ou d'autres outils de développement de politiques, veuillez vous adresser à :

International Center for Alcohol Policies (ICAP)
1519 New Hampshire Avenue, NW
Washington, DC 20036
États-Unis

Tel.: +1 202 986 1159

Fax: +1 202 986 2080

Courriel : webmaster@icap.org
www.icap.org

Planification et Choix de Politiques : Guide des Interventions Réalisables

La mise en œuvre des politiques en matière d'alcool suppose la capacité à optimiser ses effets bénéfiques et à limiter ses impacts nocifs. Il est nécessaire d'apporter une réponse rapide et efficace aux besoins et préoccupations immédiates, tout en laissant la place à une certaine souplesse au niveau du cadre politique permettant la mise en pratique d'actions spécifiques.

Les options politiques peuvent généralement être classées en deux catégories, selon l'approche adoptée : les mesures politiques destinées à l'ensemble de la population, mises en œuvre par le biais d'actions gouvernementales et de lois adressées au grand public, d'une part ; et les interventions ciblées, un ensemble de mesures visant des populations, comportements et contextes spécifiques associés à un risque accru lié à la consommation d'alcool, qui mobilisent de nombreuses parties prenantes, d'autre part. Ce dernier groupe d'interventions reconnaît la diversité des modes de consommation au sein des populations et des cultures, et l'importance de la mise en commun des ressources et de l'expertise de partenaires de tous horizons (souvent non traditionnels).

L'utilisation de ce Guide

Ce guide des interventions réalisables examine un ensemble de mesures visant à réduire les effets nocifs potentiels liés à la consommation d'alcool. Il offre un aperçu général des approches destinées à l'ensemble de la population et des interventions ciblées, et présente leurs forces et faiblesses respectives dans différents domaines. Pour une

discussion plus approfondie de ces questions, veuillez également lire *Drinking in Context: Patterns, Interventions, and Partnerships* [Contexte du boire : modes de consommation, interventions et partenariats] (Stimson, Grant, Choquet et Garrison, 2007).

La sélection et la conception des interventions nécessitent la définition préalable claire des objectifs, des stratégies permettant de les réaliser et des cibles (populations, comportements ou contextes). Elles requièrent également l'évaluation des ressources (humaines, techniques ou financières) disponibles. Enfin, le choix des interventions qui conviennent le mieux à une situation donnée ou à la réalisation d'un objectif précis dépend d'une analyse de ses effets potentiels, escomptés et inattendus. Le tableau 1 dresse la liste des critères qui peuvent être appliqués à des interventions données afin d'en évaluer la faisabilité.

Le tableau 2 ci-dessous applique ces critères à différentes interventions. Il s'agit d'un guide destiné aux personnes en charge de la conception, de la surveillance et de la mise en œuvre des mesures politiques en matière d'alcool, qui met l'accent sur les actions les plus pratiques et appropriées dans certains contextes donnés. Il peut servir à comparer et contrebalancer différentes approches, à les mettre à jour et à les modifier afin de répondre au mieux aux circonstances particulières en question. Nous vous suggérons d'utiliser ce tableau en complément du *Livre bleu de l'ICAP : guides pratiques des politiques en matière d'alcool et interventions ciblées*.

Nous avons souhaité mettre en évidence que la sélection d'une intervention particulière ne doit pas uniquement se fonder sur la disponibilité de preuves scientifiques

Tableau 1 : Planification et choix de l'intervention

Objectifs	Ce que l'intervention vise à accomplir
Cible(s)	La population, le comportement ou le contexte faisant l'objet de cette intervention ; ces informations doivent également inclure une indication de la couverture requise pour l'intervention.
Effets	Les changements escomptés du fait de l'intervention. Si les effets recherchés sont généralement positifs, ils peuvent toutefois être accompagnés d'effets inattendus, positifs comme négatifs.
Lacunes	Les limites de l'intervention.
Obstacles à surmonter	Les facteurs liés à la société, à la communauté et autres susceptibles d'empêcher l'introduction de l'intervention et sa mise en œuvre ou d'entraver son efficacité.
Exigences opérationnelles	Les actions nécessaires (et à quel niveau) à l'introduction et à la mise en œuvre de l'intervention.
Ressources pour la mise en œuvre	Les ressources humaines, techniques et organisationnelles nécessaires.

de son efficacité. D'autres critères entrent en jeu, dont notamment les notions de ce qui est réalisable, ce qui peut réellement être accompli et ce qui peut être mis en œuvre avec les ressources disponibles. Les principaux critères justifiant le choix de certaines mesures plutôt que d'autres sont le fait qu'elles ne nécessitent aucun changement structurel ou opérationnel majeur ni la mise à disposition intensive de ressources.

Pour faciliter la lecture de ce document, les mesures sont regroupées par type d'interventions ; les décideurs politiques sont donc invités à adopter une réflexion logique en termes d'objectifs et de stratégies permettant de les réaliser. En fonction des circonstances, ces mesures peuvent être mises en œuvre seules ou en association avec d'autres approches. Par exemple, la lutte contre l'alcool au volant peut impliquer différentes stratégies et mesures qu'il est possible d'appliquer de façon isolée ou, plus probablement, simultanée.

La plupart des interventions présentées dans ce tableau nécessitent une coopération entre un grand nombre de partenaires potentiels. On comprend aisément que l'opposition des organisations, associations ou groupes jouant un rôle majeur au sein de la population rende l'introduction d'interventions impossible. La mise en œuvre et l'efficacité de ces interventions passent bien souvent par une coopération, une acceptation et un soutien actifs. La réduction des effets nocifs liés à l'alcool est « l'affaire de tous », aussi bien des consommateurs, des producteurs, des détaillants et des éducateurs que des autorités en charge de l'application de la loi et des gouvernements.

Le tableau 2 ne regroupe pas de façon exhaustive toutes les mesures disponibles ; et leurs effets (escomptés ou non) et les modalités de mises en application peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre. Il sert à la fois d'aide-mémoire reprenant les interventions habituelles et de rappel utile à l'intention des décideurs politiques concernant certains éléments essentiels à prendre en considération pour la sélection, la conception et la mise en œuvre des interventions.

Lectures Conseillées :

Stimson, G., Grant, M., Choquet, M. et Garrison, P. (éditeurs.) (2007). *Drinking in Context: Patterns, Interventions and Partnerships*. [Contextes du boire : modes de consommation, interventions et partenariats.] New York. Routledge.

ICAP (2005). *Le Livre bleu de l'ICAP : guides pratiques des politiques en matière d'alcool et interventions ciblées*. Washington, DC. Auteur.

Tableau 2 : Interventions réalisables pour la limitation des effets nocifs

Parmi les nombreuses interventions pouvant être appliquées à l'échelle nationale ou locale et ciblant la population, des groupes, des contextes et des comportements associés à un risque accru d'effets nocifs, certaines peuvent être mises en œuvre de façon rapide et efficace. L'application de ces mesures (indiquées en surbrillance) ne nécessite souvent aucun changement structurel ou opérationnel majeur (tel qu'une modification de la législation) ni, dans la plupart des cas, la mise à disposition intensive de ressources. Le fait que d'autres mesures ne soient pas mentionnées dans ce tableau ne signifie pas qu'elles soient inefficaces en termes de réduction des effets nocifs liés à l'alcool, mais qu'elles sont peut-être plus difficiles à mettre en œuvre. En réalité, les mesures telles que l'instauration d'un âge légal pour la consommation et l'achat de boissons alcoolisées, les contrôles inopinés de l'alcoolémie ou l'éducation à l'alcool sont des outils utiles ayant fait leurs preuves.

<i>Intervention</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Cible(s)</i>	<i>Effets escomptés</i>	<i>Effets inattendus</i>	<i>Lacunes</i>	<i>Obstacles à surmonter</i>	<i>Exigences opérationnelles</i>	<i>Ressources pour la mise en œuvre</i>
Mesures destinées à l'ensemble de la population								
Interdiction des ventes	L'élimination de l'alcool sur le marché	L'ensemble de la population	Une consommation nulle ou minimale La réduction des abus d'alcool La réduction des effets physiques nocifs (chroniques et aigus) La réduction du coût social	Le développement de la production et du commerce illicites ; Le développement du crime organisé L'augmentation de l'offre sur le marché de boissons alcoolisées de moindre qualité La diminution du plaisir et des effets bénéfiques	L'élimination du secteur commercial Une incohérence avec les politiques en vigueur dans les pays voisins La restriction des libérés des consommateurs La diminution du plaisir et des effets bénéfiques	La résistance culturelle/l'acceptabilité du contrôle gouvernemental La demande des consommateurs en matière d'alcool Le commerce illicite Une perte de recettes issues des taxes et des prix	Une loi établissant l'interdiction L'instauration de sanctions en cas de violation de la loi	Le gouvernement à l'échelle nationale Le gouvernement à l'échelle locale, en cas de juridictions autonomes L'application par les services de police et des douanes Les dirigeants et autorités religieux
Taxation et prix	L'augmentation des prix et la réduction de la consommation globale	L'ensemble de la population	La réduction des abus d'alcool et de la consommation excessive La réduction du coût social La réduction des effets physiques nocifs (chroniques et aigus)	La diminution du plaisir La diminution des effets bénéfiques Le développement du marché noir Le développement du commerce transfrontalier Le développement de la production illicite L'augmentation de la consommation de boissons alcoolisées de moindre qualité Les inégalités sociales en termes d'accessibilité et de caractère économiquement abordable	Une perte de recettes L'absence d'encouragement à la responsabilisation du consommateur Une incohérence avec les politiques en vigueur dans les pays voisins	La résistance culturelle La nécessité d'une éducation à l'acceptation de la mesure	La législation Les normes en matière de taux de taxation	Le gouvernement à l'échelle nationale Le gouvernement à l'échelle locale, en cas de juridictions autonomes Une application correcte et efficace La collecte des recettes La mobilisation du secteur privé pour la mise en œuvre Le marché /les produits commerciaux

<i>Intervention</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Cible(s)</i>	<i>Effets escomptés</i>	<i>Effets inattendus</i>	<i>Lacunes</i>	<i>Obstacles à surmonter</i>	<i>Exigences opérationnelles</i>	<i>Ressources pour la mise en œuvre</i>
Monopole gouvernemental pour les ventes au détail	L'accès réglementé à l'alcool	L'ensemble de la population	Une implication limitée du secteur privé L'augmentation des recettes fiscales pour le gouvernement La réduction des abus d'alcool La réduction des problèmes sociaux	La limitation de la liberté des marchés et du commerce Un impact économique autour de la production, de la distribution et des ventes Un secteur privé restreint Le développement de la production et du commerce illicites ; marché noir Le développement du crime organisé La déviation des achats vers les juridictions voisines Un impact sur les effets sociaux (alcool au volant au-delà des frontières, par exemple)	Une incohérence avec les politiques en vigueur dans les pays voisins La restriction des libertés des consommateurs Des choix limités	La résistance culturelle/l'acceptabilité du contrôle gouvernemental L'harmonisation des politiques régionales en matière d'alcool Une mesure qui ne répond traditionnellement pas à la demande des consommateurs	La législation	Le gouvernement à l'échelle nationale Le gouvernement à l'échelle locale, en cas de juridictions autonomes L'infrastructure requise pour la vente au détail Des forces de police pour l'application Les services des douanes et la police aux frontières pour l'application de la loi ainsi que la surveillance du commerce transfrontalier et du marché noir
Restriction des horaires et jours de vente	L'accès limité à l'alcool	L'ensemble de la population	La réduction de la consommation La réduction des abus d'alcool La réduction des problèmes sociaux	Une incohérence avec les politiques en vigueur dans les pays voisins La restriction des libertés des consommateurs	L'augmentation de l'offre de boissons alcoolisées de moindre qualité La limitation de la liberté des marchés et du commerce Un impact économique sur la production, la distribution et les ventes Une perte de recettes La déviation des achats vers les juridictions ou pays voisins	La résistance culturelle/l'acceptabilité du contrôle gouvernemental L'harmonisation des politiques régionales en matière d'alcool Une mesure qui ne répond pas à la demande des consommateurs	La législation L'instauration de sanctions en cas de violation de la loi	Le gouvernement à l'échelle nationale Le gouvernement à l'échelle locale, en cas de juridictions autonomes Des forces de police pour l'application Les services des douanes et la police aux frontières pour l'application de la loi ainsi que la surveillance du commerce transfrontalier et du marché noir

<p>Intervention</p> <p>Restrictions concernant la publicité et la promotion</p>	<p>Objectifs</p> <p>La diminution de la consommation grâce à la réduction du nombre d'incitations à l'achat</p>	<p>Cible(s)</p> <p>L'ensemble de la population Peut également cibler des groupes particuliers (le public des manifestations sportives, les jeunes, par exemple)</p>	<p>Effets escomptés</p> <p>La réduction des modes de consommation d'alcool conduisant à des effets nocifs, particulièrement chez les jeunes</p>	<p>Effets inattendus</p> <p>La restriction des libertés commerciales Une mesure qui ne tient pas compte des effets bénéfiques de la consommation d'alcool Des informations limitées concernant les marques destinées au financement d'émissions de télévision et de radio, de manifestations sportives et artistiques issus de la publicité et du parrainage de l'industrie des boissons alcoolisées</p>	<p>Lacunes</p> <p>Une mesure qui ne tient pas compte d'autres influences (comme la famille et les pairs)</p>	<p>Obstacles à surmonter</p> <p>La demande des consommateurs en matière d'alcool La publicité dans les juridictions voisines, sur Internet et dans les médias</p>	<p>Exigences opérationnelles</p> <p>Un cadre législatif ou d'autorégulation</p>	<p>Ressources pour la mise en œuvre</p> <p>Le gouvernement à l'échelle nationale Le mécanisme d'application</p>	
<p>Messages incitant à une consommation responsable</p>	<p>La réduction de la consommation par la sensibilisation des consommateurs aux dangers d'une consommation immoderée pour la santé.</p>	<p>L'ensemble de la population Des groupes particuliers (les femmes enceintes et les jeunes, par exemple)</p>	<p>La réduction des modes de consommation abusive et des effets nocifs L'indiation à une consommation responsable</p>	<p>Une approche à plus long terme : sensibilisation et information Une mise en œuvre plus efficace lorsque cette intervention est associée à d'autres mesures (comme l'éducation)</p>	<p>La perception des motivations de l'industrie dans les messages La culture dominante en matière de consommation d'alcool</p>	<p>Un cadre législatif ou d'autorégulation</p>	<p>Les producteurs de boissons alcoolisées Les publicitaires et les médias</p>	<p>Le gouvernement à l'échelle nationale Le gouvernement à l'échelle locale, en cas de juridictions autonomes</p>	
<p>Mesures ciblées : groupes à risque</p>									
<p>Âge légal pour l'achat et la consommation d'alcool</p>	<p>L'élimination de la consommation d'alcool chez les jeunes n'ayant pas encore l'âge légal</p>	<p>Les jeunes n'ayant pas encore l'âge légal pour l'achat et la consommation d'alcool</p>	<p>La prévention de problèmes sociaux et de santé chez les jeunes n'ayant pas encore l'âge légal L'adhésion à la loi</p>	<p>Un impact sur les effets sociaux, tels que l'alcool au volant au-delà des frontières Le développement d'une consommation illégale d'alcool chez les jeunes n'ayant pas encore l'âge légal La criminalisation de la consommation d'alcool chez les jeunes n'ayant pas encore l'âge légal</p>	<p>Les âges légaux pour l'achat et la consommation d'alcool varient d'un pays à l'autre Une incohérence entre l'âge de la majorité et l'âge légal pour l'achat d'alcool Une incompatibilité avec la réalité de la consommation d'alcool chez les jeunes Une mesure qui n'empêche pas l'adoption de modes de consommation responsable Une incohérence avec l'âge légal appliqué dans les juridictions voisines</p>	<p>La culture de la consommation d'alcool chez les jeunes La tolérance de la consommation d'alcool chez les jeunes n'ayant pas encore l'âge légal pour un grand nombre de jeunes L'ignorance concernant les modes de consommation et leurs effets L'ignorance concernant l'âge légal dans de nombreux pays Une mauvaise application de l'intervention</p>	<p>La législation L'instauration et l'application de mesures répressives en cas de violation de la loi</p>	<p>Le gouvernement à l'échelle nationale Le gouvernement à l'échelle locale, en cas de juridictions autonomes</p>	<p>Les éducateurs, les professionnels de santé, les travailleurs sociaux et d'autres personnes, en charge de transmettre l'information La formation, l'éducation et la sensibilisation (par le biais de campagnes publiques, par exemple) Le respect de la loi par les détaillants et les serveurs et serveuses Des mesures d'application efficaces Le soutien de la communauté Les parents, tuteurs et autres adultes jouant un rôle de modèle</p>

Intervention	Objectifs	Cible(s)	Effets escomptés	Effets inattendus	Lacunes	Obstacles à surmonter	Exigences opérationnelles	Ressources pour la mise en œuvre
Éducation dans les établissements scolaires	<p>L'éducation des jeunes à l'alcool et à ses effets</p> <p>La réduction de la consommation d'alcool chez les jeunes n'ayant pas encore l'âge légal</p> <p>La réduction des problèmes chez les jeunes</p>	<p>Les jeunes</p>	<p>L'abstinence avant l'âge légal</p> <p>Une consommation d'alcool responsable et modérée (dans le respect de la loi)</p> <p>Une meilleure sensibilisation</p> <p>La réduction des effets nocifs</p>	<p>Un intérêt accru pour l'alcool</p> <p>Un intérêt pour d'autres substances psychoactives</p>	<p>Les évaluations de ces interventions suggèrent que les changements de comportement ne sont pas immédiats.</p> <p>Une approche à plus long terme : sensibilisation et information</p> <p>Une mise en œuvre plus efficace lorsque cette intervention est associée à d'autres mesures</p>	<p>L'influence des parents et des pairs</p> <p>Une approche didactique risque de ne pas avoir l'effet escompté chez les jeunes</p> <p>La nécessité d'une participation active des jeunes</p> <p>Une mesure qui ne permet pas d'atteindre les groupes marginalisés/décolarisés (comme c'est le cas dans de nombreux pays en voie de développement)</p>	<p>Une politique éducative</p>	<p>Le système éducatif et les conseils d'administration des établissements scolaires pour l'intégration de l'initiative dans les programmes scolaires</p> <p>Les enseignants, les parents et les étudiants</p> <p>La formation des enseignants et des éducateurs</p> <p>Les ONG, l'industrie des boissons alcoolisées (par exemple les organisations sociales) et d'autres pour le développement et le parrainage des programmes</p> <p>Les représentants de la communauté</p> <p>Le financement du développement de supports, des formations et de la mise en œuvre</p>
Savoir-être	<p>La réduction des modes de consommation élevée ou dangereuse d'alcool</p>	<p>Les jeunes</p>	<p>Un changement de comportement et la sensibilisation à la consommation responsable</p> <p>L'intégration de la consommation responsable d'alcool à des modes de vie sains et à la prise de décisions</p> <p>Le ciblage de populations difficiles à atteindre</p>	<p>Cette initiative ne porte pas exclusivement sur la consommation d'alcool</p> <p>Une approche à plus long terme : sensibilisation et information</p> <p>Les changements de comportements ne sont parfois pas immédiats</p>	<p>La déscolarisation, notamment dans les pays en voie de développement</p> <p>La mobilisation nécessaire des parents et d'autres personnes</p> <p>La nécessité de l'engagement des professeurs à apprendre et enseigner le programme</p>	<p>Une politique en matière de santé et d'éducation</p>	<p>Cette initiative peut être intégrée dans des programmes et mesures éducatives existants.</p> <p>La communauté, les éducateurs et les responsables religieux</p> <p>Une série de programmes destinés aux jeunes</p> <p>Le financement du développement de supports, des formations et de la mise en œuvre</p> <p>Les ONG, l'industrie des boissons alcoolisées (par exemple les organisations sociales) et d'autres pour le développement et le parrainage des programmes</p>	

<i>Intervention</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Cible(s)</i>	<i>Effets escomptés</i>	<i>Effets inattendus</i>	<i>Lacunes</i>	<i>Obstacles à surmonter</i>	<i>Exigences opérationnelles</i>	<i>Ressources pour la mise en œuvre</i>
L'identification précoce et l'intervention rapide	La prévention précoce des effets nocifs chez les personnes à risque	Les buveurs à problèmes non alcoolodépendants	La modification des modes de consommation de l'alcool La réduction du risque d'effets nocifs sociaux et physiques	Le fait que les patients viennent à leur médecin	La référence face au dépistage La garantie d'un suivi La stigmatisation sociale des problèmes d'alcool	L'intégration dans le système de santé L'orientation du patient vers un traitement, le cas échéant	Tout établissement de soins (pharmacie, service d'urgence, clinique, hôpital ou cabinet de médecin) La disponibilité d'outils de dépistage La formation des praticiens au dépistage La disponibilité de ressources de traitement Des ressources techniques pour les outils basés sur Internet	
Mesures ciblées : contextes								
Formation des serveurs et serveuses	La réduction de l'incidence de l'intoxication La diminution de la violence et des troubles à l'ordre public La réduction du risque d'effet nocif et de blessures La limitation de la responsabilité des propriétaires et employés des débits de boissons	Débits de boissons et autre lieux publics	La réduction des effets nocifs La diminution de la violence La diminution des troubles à l'ordre public La diminution de l'alcool au volant La réduction des intoxications La limitation de la responsabilité des propriétaires et employés des débits de boissons	Une réduction des ventes Une tendance vers la consommation d'alcool à domicile ou dans d'autres lieux	Cette intervention ne tient pas compte des gros buveurs qui ne sont pas à l'origine de troubles à l'ordre public. Une mise en œuvre plus efficace lorsque cette intervention est associée à d'autres mesures (comme l'éducation)	La nécessité d'un soutien général Le coût pour le personnel du secteur de l'hôtellerie, de la restauration, et des débits de boissons	La possibilité de l'établissement d'un lien avec les exigences requises pour la délivrance de licences L'assurance et la responsabilité La nécessité d'une auto-application	Les propriétaires, dirigeants et personnels d'établissements servant et vendant au détail des boissons alcoolisées. Les producteurs de boissons alcoolisées La nécessité de mesures incitatives ou de sanctions La formation du personnel Une large couverture des établissements concernés et le soutien du secteur Une présence policière Les gouvernements nationaux et régionaux Le soutien de la communauté
Restrictions concernant la densité des détaillants et des débits de boissons	L'accès limité à l'alcool	Les quartiers animés et de vente au détail	La diminution de les violences et des troubles à l'ordre public La réduction de la consommation élevée d'alcool	Une tendance vers la consommation d'alcool à domicile ou dans d'autres lieux Une réduction des revenus générés pour les commerces et les communautés	La réduction de la concurrence, de la sélection et du choix	La demande des consommateurs La résistance des détaillants Les enjeux politiques	Des lois régissant la délivrance des licences et le zonage	Le soutien de la communauté L'application Des changements d'infrastructure (transports, par exemple)

Intervention	Objectifs	Cible(s)	Effets escomptés	Effets inattendus	Lacunes	Obstacles à surmonter	Exigences opérationnelles	Ressources pour la mise en œuvre
Accords à l'échelle locale et actions au sein de la communauté.	La réduction des effets nocifs sociaux	Les communautés et les zones dans lesquelles les indicateurs d'effets nocifs sont élevés	La prévention de la violence, du crime et des troubles à l'ordre public L'utilisation efficace des ressources disponibles La mobilisation de tous les segments de la population ; un soutien général	L'accent est mis sur les pré-occupations immédiates de la population et non sur des objectifs à long terme. Cette intervention peut être motivée par des opportunités politiques	Un manque de communication entre différents segments de la population	La nécessité de l'application Les répercussions en cas de rupture de l'accord	Le soutien et l'implication de la communauté L'implication de la police, des médias, des autorités locales, des détaillants et des serveurs et serveuses, des assureurs, des représentants de la communauté, des responsables politiques, des éducateurs et d'autres personnes. Le mécanisme de communication Les dirigeants	
Test d'alcoolémie sur les lieux de travail à haut risque d'accidents professionnels	La réduction du risque d'effets nocifs	Le lieu de travail	La réduction des accidents et blessures touchant la personne qui a bu ou des tiers Le renforcement de la sensibilisation et de la dissuasion	Le risque de négliger les problèmes minimes	La nécessité d'être associée à des programmes de soutien aux employés	La résistance culturelle	La législation ou des codes basés sur le volontariat et l'autorégulation par les employeurs et les groupements professionnels Le soutien des employeurs Les ressources nécessaires à la réalisation des tests d'alcoolémie L'application de sanctions La formation des employés	
Mesures ciblées : comportements								
Promotion de normes sociales	La réduction de la consommation élevée d'alcool	L'alcoolisation extrême (plus particulièrement chez les jeunes) La réduction des effets sanitaires et sociaux nocifs	La promotion d'attentes et d'attitudes réalistes envers l'alcool Des attentes et des attitudes réalistes envers l'alcool	La consommation responsable d'alcool chez les jeunes Les changements de comportements ne sont parfois pas immédiats	Une approche à plus long terme : sensibilisation et information La culture de la consommation d'alcool chez les jeunes (dans les lycées et sur les campus universitaires)	Il peut être difficile de surmonter les appréciations erronées concernant les comportements de consommation de ses pairs L'intégration dans les programmes scolaires Le financement du développement de supports, des formations et de la mise en œuvre	Une politique en matière de santé et d'éducation	Les éducateurs, les conseils d'administration des établissements scolaires et des universités
Les contrôles d'alcoolémie inopinés par éthylotests	La réduction de l'alcool au volant	Les conducteurs sous l'influence de l'alcool	La réduction de la consommation irresponsable d'alcool Une meilleure sensibilisation La conduite en étant sobre ou en présentant une alcoolémie inférieure au taux légal autorisé La diminution du nombre d'accidents, de blessés et de morts sur la route L'encouragement du concept du conducteur désigné ou de l'adoption d'autres moyens de transport	L'accès limité aux établissements dont l'activité dépend de clients conducteurs L'impact sur l'économie rurale Un ciblage discriminatoire de la mise en application (groupes ethniques, par exemple)	L'atteinte aux libertés personnelles Un inconfort pour les conducteurs sobres La diversion de ressources pouvant être utilisées pour d'autres mesures Une mise en œuvre plus efficace lorsque cette intervention est associée à d'autres mesures (comme les campagnes de sensibilisation et d'éducation)	Une large base de soutien Les points de vue culturels et opinions de la société concernant les libertés individuelles La corruption et l'application L'accès utile à d'autres moyens de transport	La législation	Le gouvernement à l'échelle nationale ou locale L'application de cette mesure par la police La formation des services de police ; le matériel et les ressources nécessaires à la mise en œuvre Des campagnes de sensibilisation L'industrie des boissons alcoolisées : les détaillants et les serveurs et serveuses Le soutien de la communauté



International Center for Alcohol Policies
Analysis. Balance. Partnership.

1519 New Hampshire Avenue, NW
Washington, DC 20036 USA

Tel: +1.202.986.1159

Fax: +1.202.986.2080

www.icap.org